Braccio, Nadia

De:

Greffe

Objet:

TR: à verser au dossier R 3863-2013 (observations).

De: sand [mailto:sand@cgocable.ca] **Envoyé:** 14 janvier 2014 06:22

A: Greffe

Objet: à verser au dossier R3863-2013 (observations)

A l'attention de Mme Louise Pelletier,

Depuis fin novembre 2008, Hydro Québec a changé mon compteur électromécanique pour un compteur radiofréquences sans jamais me

signifier le fait des dangers ou simplement son fonctionnement. L'ancien compteur émettait un "humming" 24h/sur 24h intolérable.

J'ai eu 2 cancers, dont un en rémission et l'autre dit "infiltrant" (amygdales) qui, pour les oncologues se rend au cerveau et est fatal.

Depuis l'installation du nouveau compteur, je note de violents maux de tête, des sifflements dans mes oreilles, des labyrinthites très

violentes, (on ne sait pas précisément expliquer le pourquoi des labyrinthites

ce que je n'avais jamais fait auparavant de toute ma vie (j'ai 62 ans) notez que lorsque je ne suis pas dans ma chambre, je ne ressens

pas ces maux de tête.. quand je vais me coucher tout est normal et durant la nuit voila que ça commence,... ma chambre ne fait que 10 pieds par 9 pieds environ, donc ma tête de lit se trouve sur le compteur d'Hydro Québec

qui lui se trouve à l'extérieur de la maison.

Vendredi le 10 janvier 2014, quelqu'un frappe à la porte, il est près de 17h.00, il fait noir, je suis seule et je n'ouvre jamais si je n'attends

pas quelqu'un. Puis j'entends que l'on s'affaire au compteur....je sors et le représentant de Capgemini Québec avait presque fini d'installer le nouveau

compteur dit intelligent... je lui explique que je ne veux pas de ce compteur et qu'il remette le mien en place...il me dit que je n'ai pas répondu a

la lettre envoyée par HQ, mais je n'ai jamais reçu de lettre pour cette histoire de compteurs; donc cela signifiait que j'acceptais le nouveau compteur.

Je lui explique que j'ai 2 cancers, que je refuse catégoriquement l'installation d'un compteur intelligent. Il finit par accepter de remettre l'ancien.

Je ne sais toujours pas que l'ancien émet aussi des radiofréquences et ce, depuis fin 2008 qu'il est installé audessus de ma tete.

J'avais dès le début lu les effets néfastes de ces compteurs et on m'avait référé a M. Jean-Pierre Tardif, je ne me souviens plus, mais je pense

qu'il faisait parti des audiences a ce moment-la. (désolée pour les accents mon ordi me donne un tréma au lieu d'un accent grave)

Quand on apprend qu'au Vietnam et au Mexique ou les compteurs sont fabriqués, les employés se suicident, ça fait peur et c'est bouleversant....

Ce qui m'échappe, c'est qu'il y a une charte des Droits et Libertés de la Personne qu'Hydro Québec ne respecte absolument pas en OBLIGEANT

les gens a accepter des compteurs qui sont risqués pour leur santé.

Mme Sophie Ean de Capgemini m'a dit que je n'aurais pas le choix que tous les compteurs seraient changés qu'on le veuille ou NON.

Ét non seulement, on n'en veut pas pas de ces compteurs, mais en plus, pour protéger notre santé, il faudra payer pour leur installation et leur lecture.

Ou respecte-t-on

les citoyens et consommateurs dans toute cette mise en scène (il y aurait plusieurs points d'interrogation, mais la encore mon ordi refuse)

Merci Madame Pelletier de prendre connaissance de cette lettre ou mail et j'apprécierais que vous me fassiez savoir si cela vous est bien parvenu (ne suis pas experte dans l'informatique)

Brigitte G <u>sand@cgocable.ca</u> St-Sauveur Qc